

Lyon, ce 15 Avril 1853.

Monsieur.

Nous nous empressons de vous annoncer que la facheuse position des Ecoles des Freres de la doctrine chretienne, ont suggere aux membres de l'ancienne commission provisoire de 1848, la pensee de seconder par tous les moyens les efforts de la commission definitive afin d'arriver a une solution tant desiree celle de combler le deficit de nos bons Freres.

En consequence nous avons fait choix de trois Delegates dont vous faites partie.

Nous avons espere que il vous plaira de repondre par votre acceptation a l'attente de ceux qui ont l'honneur d'etre

vos tout Devoues

Perrier Bigat Yernon  
Maître Gacou Guerrier



A Monsieur Charrier, Frere Homme.

*Faint, illegible handwriting at the top of the page.*

*Several lines of very faint, illegible handwriting in the upper middle section.*

*Several lines of very faint, illegible handwriting in the lower middle section.*



*Faint, illegible handwriting in the lower section, possibly a signature or name.*

*Faint, illegible handwriting at the bottom of the page.*

561

